

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7995  
16 juin 1967  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 JUIN 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'Article 32 de la Charte, je souhaite participer, sans droit de vote, au débat sur la question de Chypre qui doit s'ouvrir le 19 juin au Conseil de sécurité.

Au cas où je ne serais pas en mesure d'y assister, la Grèce sera représentée par M. Aristotle J. Phrydas, représentant permanent adjoint.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Grèce  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Alexis S. LIATIS